

PATRIA.

En vérité, à l'homme sociable, qui travaille et produit, qui doit produire et travailler pour les siens, dont la loi morale est une loi de famille et de travail, et qui, conséquemment, ne doit point, en volant au hasard, vagabonder par le monde, avoir, pour lui comme pour les siens, l'insouciance ou l'indifférence des lendemains mystérieux, l'atelier qu'on nomme patrie est une école de droits, de devoirs et de vertus.

Est-ce en plein vent, ici et là, par les chemins, partout et nulle part, sans maison, sans domicile, sans foyers, sans point d'appui moral, bohémien de toutes les routes et de tous les pays, que vous pouvez acquérir la notion exacte des droits de l'homme sociable et civilisé, et comment réaliserez-vous ces droits, qui ne sont pas tout à fait ceux du sauvage ou de l'indépendance absolue et qui ont leur principe dans de savants correspondants, si vous n'avez nul endroit fixe, nul territoire, nulle patrie pour les appliquer, nulle patrie, politique et civilement, selon la méthode du mieux à vous convenant et à vos destinées?

Et si nous disons que la patrie est la véritable école des devoirs, la plus grande, qu'il y ait, parlons-nous pour faire ou pour ne pas faire, et quels sont les devoirs inconnus, oubliés ou repoussés dans une patrie véritable et vraiment digne de ce nom?

Comptez tous ces devoirs, énumérez-les du premier au dernier, qu'ils soient petits ou grands, qu'ils regardent l'individu ou le citoyen, qu'ils portent le nom du père ou de la mère, qu'ils appartiennent à la famille ou à la cité, qu'ils soient sociaux, civils, politiques ou autres, en connaissez-vous un seul auquel la patrie parfaite et juste dise: Je ne te connais pas!

Car la patrie véritable, dans sa conception de justice et par respect pour elle-même, ne doit pas commettre une injustice envers les autres, et sa grandeur engage et garantit son honneur.

Et nous savons, n'est-ce pas? que si la patrie contient tous les devoirs, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, sans en omettre un seul, et en faisant de ces devoirs la base solide et précieuse des droits qui ne s'aliénent pas, ces devoirs nombreux sont également ceux qui ne s'interrompent point dans la vie et ne finissent qu'à la mort.

Il y a de tous les âges et pour tous les âges, dans une succession et un enchaînement admirables, pour l'enfant, pour l'adolescent, pour l'homme et pour le vieillard lui-même, sans que personne ait le droit de la méconnaître et de s'en affranchir. Nous devons tous passer par eux. Ils sont notre loi suprême, et le mot le plus admirablement grand et moral de la langue humaine, beau, lumineux et sacré, est le mot Devoir.

Et n'est-ce pas pour cela, à cause du devoir comme loi et des devoirs remplis par l'homme à toutes les époques de sa civilisation, que de labeur et de civilisation, que la patrie, le rayon ou le cercle dans lequel nous évoluons, devient incontestablement une école de vertus.

Car l'amour, le courage, le dévouement, le sacrifice, l'héroïsme et l'inébranlable fidélité qui s'appelle aussi la foi sont bien des vertus que la patrie, la terre sacrée des pères, des mères et des aïeux, fait naître dans l'homme, développe, entretient, grandit et rend parfois sublimes sous l'inspiration des sentiments les plus généraux, les plus nobles, disons même les plus sacrés.

douloureux où vous êtes toujours un étranger, même pour ceux à qui vous donnez une bonne part de votre cœur, il n'y aurait pour vous qu'un moyen de vous venger de cette patrie, ce serait de mourir pour elle.

Mais Sully, leur donneriez-vous des étrennes sans qu'elles vous viennent embrasser?

—Vraiment, Sire, reprend le ministre, depuis que vous les leur commandâtes un jour, je n'ai eu que faire de les en presser: elles m'embrassent, sans que Mme de Dreux qui est si sévère, fasse autre chose qu'en rire.

—Or ça continua Henri IV. me direz-vous la vérité? Laquelle embrassez-vous de meilleur cœur et trouvez-vous la plus belle?

—Ma foi, Sire, je ne saurais vous le dire; car j'ai bien autre chose à faire et je pense qu'elles pensent aussi peu à moi le bon nez que moi à leur. Je les embrasse, sans trop m'en occuper.

Après ce mariage, le roi écrivait Marie de Médicis qui feignait de dormir: éveillez-vous, dormez, venez m'embrasser et ne grognez plus, car pour mon regard, tous les petits dépités sont passés...

L'habillement des hommes élégants de New-York.

Dans l'une des études consacrées au «Monde millionnaire» qui paraissent dans le «Correspondant» on trouve, sur l'habillement qui porte les hommes élégants à New-York, quelques amusants détails. Les chemises de nuit de ces messieurs doivent être ornées de jabots et de manchettes en vieille dentelle. Leurs nez millionnaires ne sauraient se moucher que dans de la batiste extraordinairement fine, à 250 fr. la douzaine de mouchoirs. Mais leur luxe le plus singulier est celui des diamants. Ils en portent partout. Aux bandes de leurs jarretières d'abord. Jarretière, ici, désigne cette sorte de bretelle qui s'enroule autour du mollet, et soutient les chaussettes. Aux entre-croisements, aux points d'attache de cet accessoire les rutilants posent de gros solitaires.

L'un d'eux, si célèbre par sa passion pour le diamant qu'on l'a surnommé «Diamond Jim», parait être l'auteur de cette invention. C'est lui qui a imaginé de charger de brillants le bouton des six-crois. Partout où, sur ses vêtements ou sa personne, un diamant a pu se placer, le vide a été comblé. Le manche de son parapluie étincelle, les poignées de sa bicyclette fulgurent au soleil. Pendant la nuit même, ses chers diamants dorment avec lui, leurs yeux éteints dans les plus de son ajustement de nuit, tout un poème en soi, avec des peintures artistiques, et d'une coupe semblable à la chemise et au pantalon bouffant des hounis. Ainsi usent de la vie ces jeunes rustaquistes dont les pères, pour la plupart, furent de ces rudes mineurs d'argent que produisit l'Amérique, tellement occupés de gagner leur fortune qu'ils n'ont jamais songé à en jouir.

Un vilain cadeau.

Noël à l'ombre. — Noël et le nouvel an sont jours de fête pour les enfants, mais non pour M. Wilhelm Liebknecht. Cette année encore, il a trouvé dans son soulier un bien vilain cadeau sous les espèces d'une lettre de cahet de son grand-cœur souverain Guillaume II. Et c'est en haut du donjon de Charlottenbourg qu'il a contempné de loin les toits neigeux de la capitale et songé au sapin de Noël égayant les intérieurs berlinois. M. Liebknecht a pris d'ailleurs la chose avec philosophie. Un long entrainement l'a cuirassé contre pareilles infortunes. Il a déjà passé en prison les jours de Noël et du nouvel an, en 1848, à Saeckingen, en 1866 à Berlin, en 1870 à Leipzig, en 1872 et 1873 à Hubertusburg, en 1878 et 1879 à Leipzig, en 1878 et 1880, encore à Leipzig.

"Le Magasin Dry Goods." B. FELLMAN

Annonce pour la semaine commençant demain, une Vente Extraordinaire, de toutes sortes de Marchandises habituelles d'hiver, Mantoux, Pélerines, Costumes complets, Jupes et Vêtements de dessous, à une réduction d'environ 25 à 50 pour cent sur les anciens prix réguliers.

THERMOMETRES MEDICAUX EXTRA-SENSIBLES DE LÉON BLOCH

Aucune ANÉMIE ne Résiste à l'HEMOGLOBINE de VON DESCHIENS

VENTES A L'ENCHÈRE PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER. ANNONCE JUDICIAIRE. DEUX JOLIS COTTAGES, No 1216 rue Kerlerec, entre St-Claude et Marais.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER. ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété de Deuxième District, Avantagagement situé, Nos 818 et 820 rue Royale, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

PAR E. CURTIS. ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété désirable dans le Premier District. Demeure à deux étages, 1120 rue Roblin un petit coin de la place Coisée.

PAR W. H. FITZPATRICK. ANNONCE JUDICIAIRE. Une magnifique paire de boucles d'oreilles en diamant.

Mondanités.